

Publié sur le site internet de la commune le
Le Maire
Frédéric VALLOS



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-054

Séance du 27 MAI 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la Convocation : 16/05/2024
Convocation affichée et diffusée le : 16/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

POUVOIR

M. JACQUET Alain a donné pouvoir à VALLOS Frédéric
M. GROSSAT Gilles a donné pouvoir à PERRAUD Sylvain

M. Daniel AKNIN a été nommé secrétaire de séance.

DETR - Demande de subvention Chemin du Renard

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite sécuriser le chemin du Renard en prévoyant un cheminement piéton

La commune a chargé le bureau d'étude Aintégra de réfléchir sur un aménagement

Montant des travaux prévisionnels : **144 013,50 € HT**

- Estimatif aménagement : **131 213,50 € HT**
- Maitrise d'œuvre Aintégra : 12 800,00 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR.

<u>Financiers</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
-------------------	----------------	-------------------	-------------

4)	DETR / DSIL	DETR	57 605,40 €	40,00%
3)	Union européenne			0,00%

	Etat – autre			
	Conseil régional			0,00%
	Conseil départemental			00,00%
	Autres (à préciser)			00,00%
	Total subventions publiques*		57 605,40 €	40,00%
2)	Fonds propres	/		70,00%
	Emprunts	/		0,00%
	Total autofinancement		86 408,10€	60,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	144 013,50 €	100,00%

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut demander une subvention au titre de la DETR
- Arrête le plan de financement visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain

Ainsi fait et délibéré le 27 mai 2024

Pour extrait conforme
Le Maire
Frédéric VALLOS



Le secrétaire de séance
Daniel AKNIN